VILLE DE
SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
DEUX-SÈVRES

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 77

Janvier
2021

IMPR BOUCHET PRIM'ATLANTIC - 05.49.05.50.37 - DÉPÔT LÉGAL N°1445 SEPTEMBRE 2020 - DIRECTEUR DE PUBLICATION : M STÉPHANE BAUDRY, MAIRE
PLACE LÉON GUYONNET - BP 30034 79403 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE - IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

EDITO

Si la crise que nous traverson est pour chacun très dure, il est essentiel que, tous ensemble, nous soyons capables de nous projeter dans l'avenir. Parce que la vie ne saurait se limiter à l'instant présent, il nous faut penser le monde de demain.
De ce point de vue, notre ambition pour la ville en matière de requalification de l'habitat, d'attractivité et de développement écologique nécessitent des projets et surtout des financements importants. Pour faciliter l'obtention de ces derniers, nous avons fait le choix durant l'été 2020, de candidater au dispositif des "Petites Villes de Demain". Nous en sommes lauréats avec 1000 autres communes de France de moins de 20 000 habitants, pour les six prochaines années.

Ce dispositif permettra à notre ville de bénéficier d'aides diverses : financement du poste de chef de projet jusqu'à 75%, financement des îlots de fraîcheurs, création d'espaces publics plus écologiques, une prise en charge d'une partie des déficits d'opération pour des projets de reconversion de friches urbaines, etc. La ville se dotera aussi au cours de l'année d'une Opération de Revitalisation de Territoire.

2021 sera l'occasion de poursuivre la mise en place d'un certain nombre de projets dont vous découvrirez les grandes lignes dans ce bulletin.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle année, que nous puissions nous retrouver autour des différents événements que nous propose notre territoire.

Stéphane Baudry
Maire de Saint-Maixent-L'Ecole

Le Maire reçoit en mairie toutes celles et ceux qui souhaitent le rencontrer personnellement, merci de prendre rendez-vous par téléphone au 05.49.76.50.92

SOMMAIRE

DOSSIER SPÉCIAL "DISPOSITIFS COVID19" 4

VIE MUNICIPALE 6

A NE PAS MANQUER 9

LA RUBRIQUE DE L'OPPOSITION 10

INFOS EN BREF 11

"LA QUATRIÈME" & INFOS PRATIQUES 12

DISPOSITIFS
COVID 19

DOSSIER SPÉCIAL

PLATEFORME DES SOLIDARITÉS

La plateforme des solidarités mise en place est toujours active et à votre disposition à l'adresse suivante :

solidaritessaintmaixentlecole.fr

Vous y retrouverez :
- Les dernières informations sur l'évolution de la pandémie
- Le formulaire pour demander de l'aide
- Le formulaire pour proposer son aide
- Le formulaire pour demander d'échanger par téléphone
- les dispositifs d'aide à l'économie locale

La crise sanitaire que nous traversons est inédite et bouscule nos modes de vie. Pour y faire face, nous avons fait le choix d'agir de manière collégiale. Un groupe de travail, réunissant la diversité des opinions du conseil municipal a été créé. Il se réunit à chaque évolution des protocoles sanitaires ou lorsque la situation locale l'exige.

DÉPISTAGES ET MASQUES

Pour limiter la propagation du virus nous avons organisé en juin, deux jours de dépistage massif, opération renouvelée début septembre. Dès que l'État a changé de stratégie nous avons travaillé à l'ouverture d'un centre de dépistage permanent. Nous nous sommes mobilisés autour de la mise à disposition de masques. En effet, après une distribution à l'ensemble de la population au mois de juin, 6 masques lavables ont été fournis à chaque écolier en novembre et en janvier.

DANS NOS ÉCOLES

Accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles est une de nos priorités. C'est pourquoi, en juin nous avons déployé le dispositif 2S2C permettant de recevoir l'ensemble des écoliers qui souhaitaient retourner en classe. Suite au deuxième confinement, nous avons mis à disposition des écoles des agents d'entretien en complément de ceux de la communauté de communes.

REPRISE ACCOMPAGNÉE

La mise entres parenthèses de la vie sociale a de lourdes conséquences. Nous avons fait le choix à chaque déconfinement d'accompagner la reprise d'une vie la plus normalisée possible malgré des protocoles sanitaires stricts. Cet été des concerts ont été organisés pour permettre de s'évader. La salle Agapit a rouvert ses portes de septembre à octobre.

Notre ville est riche de sa vie associative. Nous avons travaillé avec les associations à l'écriture de protocoles sanitaires. Nous avons réaménagé de nouveaux vestiaires afin de limiter les risques de contagion.
Les jeunes subissent durement ce confinement. Nous avons souhaité favoriser par tous les moyens possibles un retour vers une activité. Pour cela, nous avons déployé le Pass' Culture et Sport permettant à chaque jeune souhaitant s'inscrire dans une association de Saint-Maixent-l'école de bénéficier d'une aide de 15€. Nous avons également renforcé les dispositif C'mercredi et Pass'sport.

LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

Les personnes âgées et/ ou isolées sont aussi particulièrement touchées par cette épidémie. C'est pourquoi, nous avons essayé de rendre les confinements les moins pénibles possibles par le déploiement d'une plateforme des solidarités. Elle permet d'avoir une aide gratuite pour faire les achats de première nécessité. Une plateforme d'échange téléphonique a été mise en place pour les personnes seules qui ont besoin de parler dans cette période ou les interactions sociales sont limitées. Un module de streaming a été déployé permettant d'avoir accès à des activités en ligne réalisées par des associations de la ville.

STOP AUX VIOLENCES

Nous savons que les violences intrafamiliales ont été plus importantes. Pour y faire face, nous avons avec le bailleur social du territoire et le CIAS obtenu deux logements d'urgence supplémentaires.

CRISE ÉCONOMIQUE

Bien que la compétence économique appartienne à la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre, la ville s'est mobilisée en exonérant les commerçants de la redevance d'occupation de l'espace public et des loyers pour les locaux commerciaux propriété de la ville le temps de leur fermeture administrative. Nous avons accueilli des compagnies en résidence à Agapit afin de soutenir le secteur culturel.
Avec la mobilisation de tous les élu-es de la communauté de communes, nous avons mis en place un fond de soutien à l'économie locale d'un million d'euros pour les commerçants, artisans et producteurs.

Puis la plateforme Mavillemonshopping a été déployée pour permettre aux commerçants de continuer à vendre malgré le deuxième confinement.

Enfin, chaque foyer du territoire a reçu un bon d'achat allant de 10 à 15 euros en fonction du nombre de personnes composant le foyer.

ÊTRE PRÊT POUR LE DÉCONFINEMENT

2021, si la situation sanitaire le permet, sera celle du lien social. Nous travaillons actuellement à un dispositif qui permettra tout au long de l'année des rencontres et des activités entre les générations. De plus, les Estivales seront reconduites afin d'avoir des temps d' évasion culturels supplémentaires.

VIE MUNICIPALE

LE FIL - NOUVEAU SERVICE PUBLIC

Connaissez-vous le Fil ? Peut-être l'avez-vous déjà utilisé ou simplement croisé ? **Le Fil c'est un nouveau service public** qui sillonne notre ville avec la régularité d'un métronome depuis le 19 octobre. Les saint-maixentais-es peuvent désormais profiter d'un nouveau moyen de transport gratuit : un bus électrique de 22 places – dont 11 assises - fait le tour de la ville en une heure chrono et dessert 19 arrêts. Toutes les heures, le bus s'arrête prêt de chez vous et vous emmène là où vous voulez aller : au gymnase Douillet, à l'hôpital, en centre-ville ou tout simplement chez un-e ami-e.

L'objectif de la mise en place de cette offre ? Proposer une solution de transport à des saint-maixentais qui ont perdu une certaine mobilité, à d'autres qui ne l'ont pas encore ou tout simplement à ceux qui souhaitent choisir un moyen de transport sûr et efficace. Offrir la gratuité de ce service c'est aussi inciter à utiliser un transport en commun plutôt qu'un véhicule individuel quand c'est possible.
Et cette offre a immédiatement rencontré sa demande. Vous êtes déjà une centaine par jour à utiliser le Fil qui tisse sa toile dans la ville 9 fois dans la journée de 7h20 à 19h00.

L'accès en fauteuil est possible grâce à une plate-forme.

LA CIRCULATION À LA LOUPE

La circulation est un sujet sensible dans notre ville. Nous avons donc commandé une étude sur la circulation qui commence ce mois-ci. L'objectif est de s'appuyer sur cette expertise afin de définir un plan d'aménagements qui doit permettre d'améliorer la sécurité et le confort de tous les usagers de la route. Cette étude se fera également avec le souci permanent du dialogue avec tous les acteurs concernés : les institutions partenaires telles que le Département et la Direction Départementale du Territoire, la gendarmerie et la police municipale. Vous serez également invités à vous exprimer sur le sujet dès le mois de février lors des conseils de quartier en présence des professionnels qui mènent cette étude.

TOUS EN SELLE

En octobre dernier, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention de 100 euros pour l'achat d'un vélo électrique neuf. Vous êtes déjà nombreux à avoir demandé cette aide et à en avoir bénéficié.
Cette aide est attribuée sans condition de ressources et vient s'ajouter à des aides conditionnées qui sont proposées par l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine et le CIAS de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.

Les démarches à effectuer pour bénéficier de la subvention de la ville : déposez en mairie votre dossier avec les pièces suivantes :
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- La copie de la facture d'achat du vélo (datant de moins de 6 mois)
- Un relevé d'identité bancaire

Et parce que la pratique du vélo (avec ou sans assistance électrique) ne pourra pleinement se développer que si nous aménageons des infrastructures adaptées et sécurisées, nous travaillons dès à présent à la mise en place d'une offre de voies et parcours cyclables dans notre ville.
Pour votre sécurité, n'oubliez pas le casque !

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Lors du conseil municipal du 14 décembre dernier a eu lieu le débat d'Orientations Budgétaires. Temps fort de la vie municipale, qui permet de discuter des principales orientations du budget primitif voté par la suite et plus détaillé. Voici les grandes lignes pour construire Saint-Maixent-l'École de demain.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Faire face aux conséquences sociales liées à la covid-19
Création d'un programme d'actions favorisant les rencontres entre les générations, mais également maintient de la programmation estivale un ensemble de mesures et de lignes budgétaires pour accompagner le déconfinement en 2021.
Soutien aux associations
Fort d'une première année en fonctionnement, le pass Culture et Sport a apporté une aide à plus de 250 jeunes Saint-Maixentais-es. Maintien et élargissement pour les enfants dès 6 ans.
Côté sécurité
Personnels aux abords des écoles, mise en conformité avec le RGPD et campagnes de sensibilisation diverses.
Écologie
Mise en place d'une démarche globale de développement durable dans l'ensemble des écoles en vue de l'obtention du label E3D, augmentation de la part de l'agriculture biologique dans nos cantines.
Maintien de la qualité des services publics
Remplacement des agents encadrants avant leur départ en retraite pour assurer la continuité de l'action municipale, maintien du bus de ville, intégration de l'entretien des terrains de Deux-Sèvres Habitat dans le plan de charge des agents.
Communication
Construire / Moderniser la communication en se dotant d'une charte et d'un logo montrant Saint-Maixent-l'école dynamique et riche en histoire tout en se dotant des outils pour l'implication citoyenne (site internet, application citoyenne).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les investissements viseront en 2021 trois objectifs majeurs :
-Poursuivre et/ou achever les projets engagés du Grand Mail, réhabilitation des ateliers municipaux.
-Doter progressivement les associations de locaux mutualisés et/ou rénovés.
-Poser les premières pierres de la ville de demain.
Mobilités
Maintien de l'aide à l'acquisition de vélos électriques et création de pistes cyclables.
Proximité
Mise en place des budgets participatifs, acquisition de mobilier urbain, et acquisition des terrains de Deux-Sèvres Habitat pour 1€.
Sécurité
Mise en place des premiers aménagements suite à l'étude sur la circulation et sécurisation du patrimoine bati :
-rue Chanoine Constant Grand
-clocher de l'Abbatiale
-abords des établissements scolaires
-programme d'accessibilité des bâtiments.
Vie associative
Réhabilitation de l'Hôtel Balizy pour les associations de spectacles vivants, aménagement du gymnase David Douillet pour l'accueil des scolaires, aménagement au complexe Sportif Alain Rossard, et réhabilitation du parc Hélène Guyonnet.
Écologie
Aménagement des bords de Sèvre, première tranche de la modernisation de l'éclairage public, investissement pour lutter contre le gaspillage alimentaire et mise en place d'un frigo partagé.
Tourisme
Création de parcours touristiques dans la ville avec pour objectif d'obtenir le label "Petites Cités de Caractère".
Habitat
Sécurisation du 9 et 11 rue Anatole France en vue d'une requalification de l'habitat, accélération de l'ORI au 64 rue Chalon, destruction de l'ancienne buvette du Rugby Stade Denfert dans la perspective de créer de l'habitat partagé pour séniors.
Urbanisme
Fin des chantiers du mail et tranche 3 de la réhabilitation des ateliers municipaux.

POUR UN PROJET GLOBAL

Comme vous pouvez le constater, ce budget vise surtout à poser les premières pierres de la ville de demain. Celle-ci repose sur des mobilités plus douces et sécurisées. Une ville qui doit être plus résiliente en intégrant l'écologie et la rénovation de l'habitat dans ses politiques publiques. Une ville plus attractive grâce à une valorisation de son patrimoine bâti et naturel. Le développement de politiques publiques qui permettent la co-construction et qui repensent les espaces publics afin qu'ils soient générateurs de liens. Une ville qui investit sur ses écoles et qui mise autant sur les quartiers que sur le cœur de ville pour assurer son développement.

Retrouvez l'ensemble du Rapport d'Orientations Budgétaires et les lignes budgétaires asssociées sur Facebook à @Ville de Saint-Maixent-L'Ecole

GYMNASES

Durant les vacances de la Toussaint, le gymnase Cavailles s'est doté d'un nouveau sol. Un revêtement choisi autour de deux spécificités : Multisports et sécurité. Les vacances de février seront l'ocassion de rénover le sol de Rémy Boux, avec des dépenses déjà engagées sur le budget 2020.

SURFACE AU SOL : 1088 M²
SUBVENTION DETR : 22 500€
COÛT POUR
LA COLLECTILITÉ : 46 000€

RÉMY BOUX : 1050 M²
COÛT ENGAGÉ 2020 : 80 000€

A NE PAS MANQUER

PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

A la suite du 1er conseil en juillet dernier, deux Conseils de quartier ont eu lieu dans chaque quartier, en septembre puis en octobre, au cours desquels M. le Maire a présenté les orientations budgétaires pour 2021.

Les premiers conseils de quartier de cette année 2021 se tiendront au cours de la 1ère semaine de février.

Centre Ville : mercredi 3 février à 18h30, salle Houdet

Grange aux Moines : jeudi 4 février à 18h00, club house du complexe sportif Alain Rossard

Panier Fleuri : jeudi 4 février à 19h00, Cantine scolaire

Paillanderie/Ventoux : samedi 6 février à 14h, salle Pérochon

Chasseignes / Proust-Chaumette : samedi 6 février à 15h, salle Rabelais

Vous aurez notamment l'occasion d'échanger avec les représentants du cabinet chargés de l'étude sur la circulation dans la Ville.

D'ici là, en janvier, des petits groupes de travail vont se réunir pour avancer leur réflexion sur les thématiques propres à certains quartiers (jardins partagés, améliorer la propreté de la ville)
Les conseils de quartier seront également annoncés sur les nouveaux panneaux d'affichage dans les différents quartiers.
Nous vous rappelons que ces Conseils sont ouverts à toute personne habitant, travaillant, commerçant ou membre d'une association liée au quartier !

LES ESTIVALES ET LA REPRISE DE LA SAISON CULTURELLE

Cet été, avec « Les estivales », se sont 7 concerts qui ont eu lieu au Cloître mais aussi place du marché et au pied de l'hôtel Chauray.
A partir de 2021, nous souhaitons à nouveau organiser des étés culturels et des moments de convivialité dans la ville. Nous organiserons ces étés avec les associations qui font déjà vivre et découvrir les pratiques artistiques (danse, théâtre, chant, musique, peinture, photographie, cinéma...). **Nous voulons aussi imaginer et construire ces étés avec vous et constituer un groupe de cinq habitants pour participer à ce projet.**
Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez envoyer votre candidature à culture@saint-maixent-lecole.fr jusqu'au 30 janvier 2020. Afin de veiller à une représentation de tous les quartiers, si besoin, un tirage au sort pourra être effectué.
Renseignement et programmation sur Facebook à "Espace-Agapit Salle de Spectacle" ou par mail à culture@saint-maixent-lecole.fr.

C'MERCREDI ET VACANCES SPORTIVES

Permettre aux jeunes Saint-Maixentais-es d'avoir accès à la pratique sportive en cette période compliquée. C'est ce que nous avons souhaité en étoffant et en maintenant ces deux dispositifs :
- **"C'Mercredi"** : le service des Sports de la ville propose des activités sportives gratuites aux coeurs des quartiers.
- **"Vacances Sportives"** : Également animées par le services des sports, les vacances des jeunes Saint-Maixentais-es sont rythmées durant 5 après-midi. Ils se défoulent sur des activités et sports aussi riches que variés. Afin d'accompagner les familles isolées dans un mois de décembre confinés, nous avons ouvert les vacances sportives avant les fêtes de noël.
Coût de l'animation : 6€ par semaine.
Vacances Sportives pour février, Infos et réservation : 05 49 76 47 59
C'Mercredi infos et renseignements 05 49 76 47 59

ANNONCE SAAD DU CIAS

UN VRAI METIER AUX SERVICES DES AUTRES
URGENT
NOTRE SERVICE
D'AIDE A DOMICILE RECRUTE
De domicile en domicile pour aider les personnes âgées et handicapées dans leur quotidien. Courses, repas, toilette… les professionnels des métiers de l'aide à domicile réalisent un formidable travail au service des plus vulnérables.
Des postes sont à pourvoir parlez-en autour de vous !
Contacter le 05 49 16 77 87

LA RUBRIQUE

DE L'OPPOSITION

LE GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPALE "NOUVEAU SOUFFLE"

Le groupe d'opposition municipale « Nouveau souffle » n'a pas souhaité intervenir jusqu'ici dans le bulletin municipal pour plusieurs raisons. La première est liée à l'urgence et à l'ampleur des problèmes sanitaires, économiques, sociaux et moraux qui accompagnent la crise qui touchent tous les Saint-Maixentais : il ne s'agit pas pour nous d'être des censeurs, mais des facilitateurs. La seconde est liée aux actions de l'actuelle majorité, qui vient simplement de dérouler dans tous les domaines le programme porté par notre équipe au sein de l'ancienne majorité : il serait déplacé de nous féliciter de ce que nous avons programmé et construit au profit de nos concitoyens depuis plusieurs années : Grand Mail, nouveau skate-park, promenades des bords de Sèvre, revitalisation du centre-ville, etc.
2021 sera pour nous, l'occasion de voir l'équipe de M. Baudry à l'œuvre sur son propre programme, à l'aune de nos valeurs, nos principes et nos recommandations : et nous serons attentifs à l'emploi de l'agent public, qui n'est pas de « l'argent magique ».
D'ici-là, pleinement solidaires avec nos concitoyens, nous formons pour tous, des vœux de sérénité, de solidarité et de renaissance au sein de notre belle commune en 2021.

Olivier Sastre et « Nouveau Souffle ».

LE GROUPE D'OPPOSITION MUNICIPALE "AVEC VOUS POUR SAINT-MAIXENT

Madame, Monsieur,

Cette élection, dans un climat de pré-confinement, s'est déroulée dans des circonstances très particulières. Inédit depuis l'après-guerre, moins d'un Saint-Maixentais sur deux s'est déplacé pour voter. Cette abstention record (près de 52%) et les votes exprimés seulement 47%, altèrent singulièrement le principe de représentativité. Ainsi, la liste majoritaire de M. Baudry ne représente même pas 1 électeur Saint-Maixentais sur 4, la nôtre moins d'1 sur 6.

Comment dès lors croire à l'assentiment d'une majorité des électeurs pour un programme ? Comment dès lors imaginer le ralliement de la population à une couleur politique ? D'autant qu'elles étaient, ces couleurs, plus que timidement affichées.

Et voilà que l'élection passée, M. Baudry se réclame (voir l'article du Parisien du 6 août) de l'écologie sociale, ayant fait basculer notre ville dans le giron des Verts. De l'opportunisme à l'écologisme, il n'y a qu'un pas, vite franchi !
Ecologiste M. Baudry ? Tout écologiste se serait enchaîné aux arbres de la place du Centenaire pour empêcher leur abattage. Il aurait été symbolique que le nouveau maire les sanctuarise et les conserve sur le futur Grand Mail. Il répond qu'on les remplacera. C'est vrai, mais par des … arbustes. A nos critiques, il répond par la formule "du temps long". Donc, on préfère couper des arbres cinquantenaires et attendre longtemps … pour retrouver du vert dans notre centre-ville. Un cœur de ville, toujours plus minéralisé.

Social M. Baudry ? Il a fallu un communiqué de notre liste dans la presse - ce qui lui a fort déplu, s'autorisant même des remontrances aux journalistes - pour que l'on daigne distribuer gratuitement, comme partout ailleurs, des masques ! Il était conseillé sur le site parce que c'est impossible à les acheter 2 euros pour … "soutenir l'économie locale". Un conseil mais visiblement pas ses pratiques ! En soutien, au commerce local, alors que nous avons deux marchands de cycles, M. Baudry va acheter un vélo, pour la police municipale, à … Niort ! Si notre propre municipalité ne montre pas l'exemple en "achetant Saint-Maixentais", où va-t-on !

INFOS

EN BREF

LE PASS CULTURE & SPORT

Le Pass Culture et Sport est un dispositif mis en place à la rentrée de septembre. L'objectif : apporter une aide de 15 euros à tout Jeune Saint-Maixentais âgé de 8 à 16 ans pour la pratique sportive et culturelle. Pour cette première édition, pas moins de **250 jeunes pour un total de 3 702€ reversés.** Nous reconduirons ce dispositif pour 2021 dès **6 ans** afin de toucher un plus grand nombre de jeunes Saint-Maixentais-es

MUTUELLE COMMUNALE

La municipalité s'est engagée dans l'amélioration de l'accès aux soins des habitants de la Ville. Dans cette optique, nous avons travaillé à l'émergence d'une mutuelle communale au travers de laquelle les habitants pourront accéder à une complémentaire santé à des conditions tarifaires préférentielles.
Pour répondre à cela, nous avons choisi de faire confiance à l'association MANDARINE, représentée par M. Cochereau d'AML Courtage. Cette complémentaire santé sera accessible à tout habitant de la Ville, sans limite d'âge et sans questionnaire de santé. Dès que les conditions sanitaires le permettront, une réunion publique sera organisée pour présenter l'offre et par la suite des permanences en mairie seront programmées.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE À LA CONDITION ANIMALE

2000 est le nombre de pigeons recensés dans notre commune depuis le 1er confinement, soit 12 heures de nettoyage hebdomadaires effectuées par nos agents.

Les populations de pigeons s'autorégulent en fonction de la quantité de nourriture disponible.
Dans l'idée de maintenir des rues propres et salubres, nous rappelons que l'article 20 du règlement sanitaire départemental interdit « de jeter ou de déposer des graines ou nourriture, en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants ». A ce jour, seule est habilitée au titre de service d'utilité publique, l'association Or'felins au nourrissage des chats libres de la commune. De son coté, la municipalité s'engage dans des choix éthiques respectueux des animaux et de l'environnement. Retrouvez-les sur le site de la ville !
Les élus de la commission extra-municipale à la condition animale tiennent à remercier les associations participantes et les habitants pour leur engagement et le temps dédié à ce travail.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commission chargée des sports a acté la réorganisation de son budget autour de 3 thématiques :
- Sport Santé
- Sport et Éducation
- Sport pour tous.

Un objectif simple : flécher chaque dépense et créer des réponses sociales par le sport. Chaque thématique se vera dotée d'un budget pour la réalisation de nouveaux projets et leur mise en application.

ÉTAT DE SERVICE — LES JARDINS

RÔLES ET TYPES DE PAILLAGE UTILISÉS SUR LA COMMUNE DE SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Les types de paillages sont très différents et leurs rôles sont variés. On distingue 2 types de paillages : le paillage minéral (graviers, calcaire…) comme sur le rond point Denfert et le paillage organique (issu de végétaux) que nous avons mis au pied de certains arbres, massifs et jardinières. Si l'aspect esthétique est souvent mis en avant le paillage a surtout un rôle essentiel dans la préservation et la reconstitution des sols.

Le paillage minéral est surtout utilisé pour l'esthétisme et limiter le désherbage sur les nouveaux aménagements. Il est souvent installé sur une bâche tissée (en plastique). Il est très adapté pour les plantes aimant la chaleur et les terrains plutôt secs. Il facilite la propagation des plantes se ressemant spontanément comme la verveine de Buenos Aires, le thym, le sédum...

Le paillage organique permet quant à lui de protéger le sol en limitant : l'évaporation de l'eau, le lessivage des particules fines, le compactage. Ce type de paillage favorise surtout la vie du sol. En effet, pour se décomposer, tout un écosystème doit se mettre en place : bactéries, champignons, vers de terres...

Ces organismes sont essentiels pour décomposer la matière organique et la rendre accessible aux plantes pour leur alimentation, mais ils vont également favoriser les échanges gazeux dans le sol. Certains champignons vivent en symbiose avec les plantes et il n'est donc pas rare de les voir pousser dans les massifs, ce qui est bon signe. Ce type de paillage évite aussi la pousse des plantes indésirables sous réserve que les massifs soient propres au moment de la mise en place.

Les paillages que nous avons utilisés cette année sont de différents types :
- paillis de Miscanthus (graminées) utilisé dans les différentes jardinières et une partie du massif de la crypte.
- paillage d'écorce de pin broyée fourni avec les tapis floraux de la place Denfert, utilisé sur tous les massifs fleuris.
- BRF (bois raméale fragmenté) issu du broyage des tailles de tilleuls de la commune, utilisé aux pieds des arbres, sur différents massifs de vivaces et d'arbustes.

Un sol nu est un sol qui s'appauvrit alors couvrons le.

CONTACTS UTILES

- Standard/ accueil : 05.49.76.13.77
- Cabinet du Maire : 05.49.76.50.92
- Services Techniques : 05.49.76.71.72
- Etat-civil / élections : 05.49.76.47.61
- Police municipale : 05.49.76.47.60

- Standard / accueil : 05.49.76.29.58
- CIAS : 05.49.16.42.96

- Antenne Médico-sociale du HVS : 05.49.76.22.92
- France victimes 79 : 05.49.26.04.04